

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5155 - Mercredi 08 Juillet 2026 - Prix : 200 Fc

FÊTE NATIONALE DU 6 JUILLET :

Azali maintient son cap vers l'émergence



2E ÉDITION DES BONESO AWARDS :

Six lauréats à l'honneur

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

DISCOURS DU 6 JUILLET :

Entre adhésion institutionnelle et attentes persistantes du public



Foule sur la place de l'indépendance.

Lors des célébrations du 51e anniversaire de l'indépendance des Comores le lundi 6 juillet dernier, le discours du Président de la République, prononcé à la Tribune de la place de l'indépendance devant des membres du gouvernement, des délégations étrangères et des centaines de citoyens, a suscité des réactions contrastées. Axé sur la stabilité, l'unité nationale et les perspectives de développement, le message présidentiel a été globalement salué par les autorités, tandis que dans le public, entre applaudisse-

ments et critiques, les attentes demeurent vives.

Du côté des institutions, les réactions convergent vers une lecture positive du discours. Le secrétaire général adjoint du gouvernement, Soilihi Mohamed Djounaid, met en avant les avancées évoquées par le chef de l'État, notamment le renforcement des relations avec Madagascar et l'ouverture annoncée de liaisons aériennes directes. Il insiste également sur « un recul de la pauvreté » et affirme que, malgré les difficultés, « le

pays avance ». Sur la question de la stabilité, il se veut rassurant. « Comparé à d'autres pays, nous sommes dans une situation de paix relative. Il n'y a pas de développement sans stabilité. »

Le ministre de l'Éducation, Bacar Mvoulana, retient pour sa part « l'appel à l'unité nationale et à la responsabilité collective ». Selon lui, le discours envoie « un signal positif » à l'ensemble de la population, rappelant que « la paix et la stabilité sont les fondements indispensables de tout développement durable ». Même lecture du

côté du ministre de l'Environnement, Abubakar Ben Mahamoud, qui souligne la portée historique et diplomatique de l'allocution. Il évoque « la fierté nationale » et l'engagement du pays à promouvoir la paix à l'échelle régionale et internationale, tout en rappelant les efforts du gouvernement face aux défis économiques et sociaux, ainsi que la question de Mayotte abordée dans un esprit de dialogue. Au sein de l'exécutif, plusieurs responsables saluent également un discours « cohérent » et « porteur d'espoir », mettant en avant la continuité des politiques publiques et la nécessité de préserver la cohésion sociale dans un contexte marqué par de nombreux défis.

Du côté du public, si les applaudissements ont ponctué plusieurs passages du discours, les réactions se révèlent nettement plus partagées, oscillant entre adhésion ponctuelle et remise en question du message présidentiel. « Le discours était très long, et au fond, on entend toujours les mêmes choses », confie un spectateur. Pour lui, les annonces répétées au fil des années peinent à susciter un réel espoir. Fairouze Saïd exprime une inquiétude plus marquée, notamment sur la question de la sécurité : « On nous parle de stabilité, mais aujourd'hui les parents n'osent plus laisser leurs

enfants aller seuls à l'école. Avant, c'était possible. Il y a des problèmes qu'on ne peut pas ignorer. » Une déclaration qui traduit un sentiment partagé par une partie de la population.

Salim Soulé, tout en saluant l'organisation globale de la cérémonie, reste sceptique sur le fond. « Les démonstrations étaient belles, mais derrière, on attend des actes. On entend beaucoup de choses dans les discours, mais sur le terrain, ça ne suit pas toujours. » À l'inverse, certaines voix se montrent plus nuancées. Soukainata Halidi salue le bon déroulement de l'événement. « Cette fois-ci, tout était bien cadré. Le protocole était moins lourd que d'habitude et ça a facilité la cérémonie. » Enfin, chez les plus jeunes, le regard reste empreint d'enthousiasme. Âgé de 9 ans, Zamil Mwana Mwaha retient avant tout l'émotion du moment. « J'ai vu le président de près, il souriait, j'ai vraiment aimé. »

Entre soutien institutionnel affirmé et attentes citoyennes encore fortes, le discours présidentiel du 6 juillet met en lumière une réalité contrastée : celle d'un pays qui affiche des ambitions de stabilité et de développement, mais dont une partie de la population attend encore des retombées concrètes dans son quotidien.

Mohamed Ali Nasra

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE À MOHÉLI :

Une célébration populaire entre sport, culture et patriotisme

Organisées par l'Union des associations de Mohéli avec l'appui des autorités insulaires, les festivités marquant le 51e anniversaire de l'indépendance des Comores ont rassemblé pendant plusieurs jours des centaines de participants à Fomboni. Entre compétitions sportives, animations culturelles et cérémonies officielles, la Place de l'Indépendance a vécu au rythme de la fête nationale.

Comme chaque année, la fête de l'indépendance est centralisée à Moroni. L'Union des associations de Mohéli a pris les commandes de l'organisation des festivités du 6 juillet sur la Place de l'Indépendance à Fomboni. Cette édition, organisée avec le soutien des autorités insulaires, a proposé un programme riche mêlant sport, culture et patriotisme. Initialement, les festivités devaient débiter le jeudi 2 juillet par une conférence de presse, suivie le lendemain d'un concours de dictée. Pour des raisons organisationnelles, le lancement effectif des activités a finalement eu lieu le samedi 4 juillet avec une foire, des prestations de danse tradi-

tionnelle et une lecture du Saint Coran. Dans l'après-midi, les amateurs de sport ont assisté à la finale du tournoi de handball.

Le dimanche 5 juillet, le semi-marathon reliant Djoiezi à Fomboni a réuni plusieurs athlètes. Sans grande surprise, Moussa Mikidadi s'est une nouvelle fois imposé, confirmant sa domination dans cette discipline depuis plusieurs années.

« Je suis très content et je remercie les organisateurs pour cette initiative. J'encourage mes concurrents à ne pas se décourager. J'étais comme eux auparavant. Un jour, ils gagneront eux aussi et représenteront Mohéli au niveau national », a déclaré le vainqueur à l'issue de la course. Dans l'après-midi, la finale du tournoi de football a opposé l'école privée Les Élités à l'Université

des Comores. Les Élités se sont imposées sur le score de 1 but à 0 au terme d'une rencontre disputée, dont le coup d'envoi a été donné par le coordinateur de l'action gouvernementale à Mohéli, Abdou Madi Mari.

« Nous avons atteint notre objectif en remportant cette coupe. Les joueurs ont respecté les consignes. Nous remercions les organisa-

teurs ainsi que les autorités pour leur accompagnement. Les arbitres ont également réalisé un excellent travail », s'est félicité Daniel Radjabou, enseignant de français et responsable de l'équipe des Élités. Le lundi 6 juillet, jour de la fête nationale, la Place de l'Indépendance a affiché ses habits de fête. La cérémonie officielle a été marquée par un défilé des scouts, de jeunes vêtus d'uniformes militaires ainsi que des éléments de la COSEP, avant la levée du drapeau au son de l'hymne national et la visite des différents stands. Les forces de l'ordre, bien que mobilisées pour assurer la sécurité de l'événement, n'ont toutefois pas participé au défilé, contrairement au souhait des organisateurs.

Dans l'après-midi, un carnaval animé par des groupes de jeunes a parcouru les rues de Fomboni au rythme des musiques traditionnelles. Les festivités se sont achevées dans la soirée par un grand concert, suivi de la remise des récompenses aux différents lauréats et d'un défilé de mode, offrant ainsi une clôture festive à plusieurs jours de célébration de l'indépendance.

Riwad



FÊTE NATIONALE DU 6 JUILLET :

Azali maintient son cap vers l'émergence

À l'occasion du 51^e anniversaire de l'indépendance, le président Azali Assoumani a placé la célébration sous le thème « Patrimoine, dignité et sécurité : protéger les hommes pour préparer l'avenir ». Devant une Place de l'Indépendance fortement sécurisée, le chef de l'État a reconnu le ralentissement du Plan Comores Émergent (PCE), qu'il attribue aux crises successives ayant frappé le pays. Tout en réaffirmant son ambition de conduire les Comores vers l'émergence, il a mis en avant les réalisations de son gouvernement et appelé à une responsabilité collective.

Il est un peu plus de 6 heures 30 lorsque Moroni s'éveille au rythme des fanfares militaires. Sous un ciel de juillet d'un bleu éclatant, balayé de fins nuages glissant vers le Karthala, la Place de l'Indépendance se remplit progressivement d'invités munis de leurs cartons d'accès. Sous les tentes officielles, décorées aux couleurs nationales, prennent place les autorités

religieuses, les gouverneurs des îles, les membres du gouvernement, les députés, les hauts gradés de l'Armée nationale et de la gendarmerie, ainsi que plusieurs chefs de missions diplomatiques. Tous rejoignent la nouvelle tribune métallique installée pour cette célébration, dans un protocole minutieusement orchestré.

Après avoir présenté l'année 2025 comme celle de la consolidation des acquis du cinquantenaire de l'indépendance, le Président affirme que 2026 doit ouvrir une nouvelle étape dans « la trajectoire engagée depuis 2016 pour faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030 ». Mais une large partie de son discours est consacrée à expliquer pourquoi le Plan Comores Émergent n'avance pas au rythme initialement annoncé. Le président reconnaît implicitement les retards enregistrés, qu'il attribue à des facteurs extérieurs : la pandémie de Covid-19, le cyclone Kenneth, puis les conflits internationaux ayant perturbé les chaînes d'approvisionnement et pesé sur l'économie

nationale. Sans annoncer de nouvel échéancier, il estime néanmoins nécessaire « d'élaborer une nouvelle stratégie politique pour le pays », sans toutefois en préciser les contours.

Le chef de l'État s'est également montré préoccupé par la montée de l'insécurité. « Ces dernières années, nous assistons avec préoccupation à la recrudescence des violences, des agressions et des crimes, en particulier à l'égard des femmes, des filles et des enfants », a-t-il déclaré. Selon lui, cette situation risque de compromettre les efforts engagés pour consolider la paix et accélérer le développement socio-économique. Il a promis d'y répondre « par la loi et par l'éducation » afin d'enrayer cette « pente très dangereuse ». Pour défendre son bilan, Azali a ensuite énuméré plusieurs réalisations qu'il considère comme des avancées concrètes.

Sur le plan de l'emploi, il a indiqué que 1 235 entreprises créées depuis 2020 et 2 811 emplois générés sur la période 2025-2026, principalement au bénéfice de la jeu-

nesse. Dans le secteur de la santé, il a annoncé l'achèvement des travaux de réhabilitation et d'équipement du Centre hospitalier universitaire El-Maarouf. En matière d'infrastructures, il a cité la poursuite des travaux routiers sur les axes Bahani-GTE et Itsinkoudi-Hamahamet, la modernisation des infrastructures aéroportuaires ainsi que le développement des énergies renouvelables.

Le président a également mis en avant plusieurs réussites sur le plan international, notamment l'inscription de la médina de Moroni au patrimoine mondial de l'UNESCO et l'organisation prochaine des Jeux des îles de l'océan Indien aux Comores. Sur le plan économique, le chef de l'État reconnaît que « notre économie demeure exposée » aux chocs internationaux. Il est revenu sur la récente hausse du prix des carburants, expliquant que le gouvernement avait dû adapter ses mesures d'accompagnement à la suite du mouvement de grève observé dans le pays.

Malgré ce contexte, il affirme que « le rythme de progression de

l'activité économique s'inscrit dans une dynamique positive », évoquant une croissance du PIB passée de 3% à plus de 4%, selon les estimations du Fonds monétaire international.

La dernière partie de son intervention était tournée vers l'avenir. La jeunesse y est présentée comme « le pilier du développement », tandis que la sécurité est décrite comme « une responsabilité partagée ». Le président a rappelé que « chaque citoyen, à son niveau, est responsable et devra rendre compte de ses actes, pas seulement le gouvernement ». Il a conclu son allocution par un appel à l'unité nationale, invitant « tous les Comoriens, responsables politiques, citoyens, hommes et femmes » à œuvrer ensemble pour bâtir « un pays stable, uni et prospère », avant d'exprimer sa solidarité envers le peuple palestinien « face aux souffrances qu'il continue de subir ».

Hamdi Abdillahi Rahilie

51 ANS D'INDÉPENDANCE :

Le pays célèbre l'unité dans une explosion de couleurs et de ferveur

Dès les premières heures de ce 6 juillet, Moroni s'est parée des couleurs nationales pour célébrer le 51^e anniversaire de l'indépendance des Comores. Entre défilés militaires, prestations artistiques et démonstrations spectaculaires, la capitale a vécu une matinée placée sous le signe de la fierté nationale et du rassemblement populaire.

Bien avant le début de la cérémonie officielle, la Place de l'Indépendance se remplissait progressivement. Dans les rues adjacentes, des centaines de personnes convergeaient vers le site, tandis que la foule s'étendait jusqu'aux abords de Magoudjou. Familles, jeunes, personnes âgées et enfants, drapeaux à la main, avaient fait le déplacement pour assister à ce rendez-vous devenu incontournable. Face à la place, une tribune flamboyante neuve, agrémentée d'un dispositif d'éclairage inédit, accueillait près de 700 invités. Autorités, diplomates et personnalités prenaient place sous les regards d'un public nombreux, installé derrière les barrières ou sur les trottoirs voisins.

La couleur était au cœur de la célébration. Les différentes composantes de l'Armée nationale de développement ont défilé avec discipline, chacune arborant son uniforme : bleu marine, bleu clair, vert ou kaki. La présence des délégations étrangères apportait également



une touche particulière à la cérémonie. Les militaires tanzaniens, vêtus de rouge et de vert, ont attiré les regards, tandis que les drapeaux de la Tanzanie et de Madagascar flottaient aux côtés de celui des Comores. À 8 h 18, l'arrivée du président Azali Assoumani, debout dans une jeep militaire, a marqué l'un des temps forts de la matinée. Au son de l'hymne national, le public s'est levé presque d'un seul mouvement. Les téléphones portables se sont aussitôt levés pour immortaliser l'instant, dans une ambiance ponctuée d'applaudissements et de vivats.

Comme le veut la tradition, la cérémonie s'est ouverte par une récitation du Saint Coran, assurée cette année par une femme. Ce

moment de recueillement a rapidement laissé place à une atmosphère plus festive, portée par les fanfares, les chants patriotiques et les animations artistiques. Au fil de la matinée, les défilés ont alterné avec des démonstrations d'arts martiaux, des chorégraphies inspirées des Jeux olympiques et plusieurs danses traditionnelles. Les musiciens de la gendarmerie, accompagnés de leurs percussions et de leurs saxophones, ont largement contribué à faire monter l'ambiance. Les démonstrations de karaté ont, elles aussi, suscité de nombreux applaudissements et encouragements.

L'arrivée des motards de la gendarmerie, suivis des véhicules militaires et des blindés, a offert une séquence particulièrement specta-

culaire, saluée par un public conquis. Cette édition a également été marquée par une organisation que beaucoup de spectateurs ont jugée plus aboutie. « La tribune est mieux aménagée. On voit mieux qu'avant et tout paraît plus structuré », observe Msoili Hadji. Même satisfaction pour Fatoumia Moussa, qui estime que « les jeux de lumière apportent une dimension nouvelle à la cérémonie ». Plusieurs participants ont également relevé une meilleure gestion des accès et une circulation plus fluide autour de la place.

Dans la foule, nombreux sont ceux qui saluent cette évolution. « La nouvelle tribune a permis de mieux répartir les spectateurs et d'éviter les grands attroupements »,

apprécie Halima M'madi. Pour elle, cette fête demeure avant tout « celle de tous les Comoriens ». Si l'ambiance générale est largement saluée, certains profitent néanmoins de cette journée symbolique pour exprimer leurs attentes. « Après 51 ans d'indépendance, nous espérons voir davantage de progrès, notamment en matière d'infrastructures et d'équipements », confie Hassanati Maoulida, tout en reconnaissant la réussite de l'organisation.

Un constat partagé par Fatouma Idjihadi : « La fête est belle, mais nous souhaitons surtout que les changements se ressentent davantage dans notre quotidien. » Pour le jeune Youssouf Kari, cette célébration offre une image positive du pays. « C'est une belle vitrine des Comores. Maintenant, il faut que cette dynamique se traduise aussi dans la vie de tous les jours. » D'autres préfèrent retenir les avancées observées. « On sent une amélioration dans l'organisation et dans la mise en scène. Il faut poursuivre sur cette lancée », estime un spectateur.

Au-delà des discours et des défilés, cette 51^e célébration de l'indépendance aura surtout rappelé l'attachement des Comoriens à leur histoire, à leurs traditions et à leur identité. Une journée où les couleurs, la musique et la ferveur populaire ont, une nouvelle fois, donné à Moroni des allures de capitale en fête.

Mohamed Ali Nasra

Question de l'île comorienne de Mayotte et le Droit Internationale en particulier la position des Organisations internationales (1ère partie)

La position des organisations internationales et plus particulièrement l'ONU et l'UA est basée sur la résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU, résolution numéro 1514 (XV) sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et la Déclaration sur la mise en œuvre de cette résolution. La position de l'ONU et l'UA sur la question de l'île comorienne de Mayotte a été toujours constante depuis l'accession des Comores à l'indépendance en 1975.

La revendication comorienne pour le retour de l'île comorienne de Mayotte dans son ensemble naturel est une revendication juste et légitime, consacrée par le droit international. Plusieurs résolutions adoptées par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies entérinent cette réalité inaliénable. Cette question de l'île comorienne de Mayotte est depuis 1976 inscrite à l'ordre du jour des travaux des sessions de l'Assemblée Générale de l'ONU et plus précisément elle est inscrite sur les points à discuter en plénière et non en commission vu l'importance que l'ONU a toujours attaché à cette question qui touche l'intégrité territoriale d'un petit pays pauvre et vulnérable dont une partie de son territoire est amputée par une grande puissance, membre permanent du Conseil de Sécurité.

Sur le plan international la question de l'île comorienne de Mayotte est une question qui a retenu l'attention de toute la communauté internationale comme les témoignent les différentes résolutions adoptées à l'ONU et dans d'autres organisations internationales. Elle préoccupe aussi certains pays épris de paix et de justice qui refusent d'accepter la loi du plus fort contre les faibles surtout quand on piétine le droit international.

1/ La Chine : a toujours été un soutien inconditionnel des Comores, considérant à juste titre que la récupération de Taiwan et Mayotte constitue le même combat.

Avec la nouvelle route de la soie la Chine a identifié le port de Bangoma à Mohéli comme étant une plate-forme logistique pour le commerce régional,

2/L'ambassadeur russe à Tananarive, Andreev, a indiqué le 5 décembre 2022 que la Russie était prête à envisager toutes les options de coopération tenant compte des intérêts des Comores.

3/ Les autres pays du BRICS notamment l'Inde dont le vice-président Venkalah Naidou a effectué une visite officielle à Moroni en octobre 2019 soutiennent sans réserve la réintégration de l'île comorienne de Mayotte à l'Union des Comores.

4/ L'Afrique du Sud, grande puissance régionale dont le soutien inconditionnel aux Comores n'a jamais failli.

5/ La Tanzanie, le Kenya et Madagascar, qui pour le moment soutiennent les Comores malgré une forte offensive diplomatique de la France qui a doté Mayotte, ce soi-disant département français, de prérogatives exceptionnelles pour la représenter directement dans la région.

La Tanzanie a toujours soutenu les Comores depuis l'époque du Mouvement Pour la Libération Nationale des Comores- pour l'accession à l'indépendance sans oublier son aide militaire pour mettre fin à la sécession d'Anjouan.

Madagascar et les Comores mènent le même combat, l'un pour récupérer îles éparses et nous l'île comorienne de Mayotte.

6/ Le Sénégal, qui bien qu'éloigné géographiquement, soutient inconditionnellement nos revendications.

7/ Faut-il parler des autres pays voisins, comme Maurice qui veut récupérer sa souveraineté sur les îles Chagos occupées par la Grande Bretagne comme les Comores sur Mayotte occupée par la France ? Il est à noter que le Royaume-Uni et l'île Maurice ont signé en 2025 un accord historique reconnaissant la pleine souveraineté de Maurice sur l'Archipel des Chagos. Toutefois, il semblerait que cet accord prévoit que le Royaume-Uni conserve le contrôle de l'atoll stratégique de Diego Garcia et de sa base militaire américano-britannique sous la forme d'un bail de 99 ans.

Il serait peut-être intéressant d'envisager la création d'un Front Uni composé de l'Union des Comores, Madagascar et Maurice pour la récupération de nos îles occupées par des puissances étrangères.

LE PRINCIPE DE L'AUTODETERMINATION DES DROITS DES PEUPLES A DISPOSER DEUX-MEME

C'est sur ce principe, devenu cheval de bataille de la France sur lequel elle s'appuie pour justifier sa présence illégale sur l'île comorienne de Mayotte.

1-Examinons ce principe au regard du droit international et de la pratique onusienne.

- Au niveau du droit international

L'autodétermination des peuples « ne peut être interprétée comme autorisant ou encourageant une action qu'elle qu'il soit, qui démembretrait ou menacerait totalement ou partiellement l'intégrité territoriale ou l'unité politique de tout Etat indépendant ».

Aujourd'hui la juridicité de ce principe n'est plus contestée. On le retrouve dans bon nombre d'instruments, comme le Pacte des Nations Unies sur les droits de l'Homme de 1966 et d'autres conventions.

- Au niveau de la pratique onusienne

<La pratique des Nations Unies depuis les années 60 n'a fait que confirmer cette interprétation selon laquelle « l'autodétermination veut dire décolonisation et non sécession ».

La pratique onusienne ne prend donc pas en compte l'expression de la volonté populaire, si elle porte atteinte à l'intégrité d'un Etat.

Exemple le cas de la République populaire du Congo avec la tentative sécessionniste du Katanga ou les forces

de l'ONU, sont intervenues pour rétablir l'intégrité territoriale du Congo.

Autre cas celui du Biafra avec le Nigéria. Le Biafra n'a jamais été reconnu comme Etat par les Nations Unies.

L'autodétermination des peuples à disposer de même bute contre le droit à l'intangibilité des frontières et de l'intégrité des Etats. Pour terminer sur cette question rappelons que « le droit international proclame une obligation des Etats colonisateurs de décoloniser.

L'autodétermination n'est prise en compte par l'ONU que dans la mesure où elle constitue un instrument de décolonisation.

Il est clair que l'autodétermination des peuples, à disposer de même, sur lequel s'appuie la France ne peut s'appliquer en ce qui concerne Mayotte. Il s'agit ici du fait de la force d'une grande puissance contre un petit pays.

Rappelons enfin le cas de Rodrigue en 1968 où les habitants de cet île avaient refusé à 96% l'indépendance accordée par le Royaume Uni à Maurice. Cette situation ressemble de beaucoup à celle de Mayotte où lors du référendum d'autodétermination de 1974, les habitants de Mayotte avaient rejeté dans une proportion moindre de 64%, l'indépendance du territoire des Comores.

C'est parce que le Royaume Uni avait estimé qu'il ne devait pas agir contre le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation qu'il a accordé l'indépendance à Maurice en intégrant Rodrigue>.

Position de l'ONU et l'UA sur la question de l'île comorienne de Mayotte

Tout de suite après la déclaration unilatérale de l'indépendance, le nouvel état comorien a été reconnu par l'Organisation de l'Unité Africaine lors de son Sommet de Chefs d'Etat et Gouvernement tenu à Kampala, Ouganda le 08 juillet 1975. C'est à Kampala ou le projet de résolution sur l'île comorienne de Mayotte qui allait être présenté à l'Assemblée Générale de l'ONU en 1976 a été discutée et préparée. Le Groupe Africain à l'ONU était chargé de soutenir et d'aider le nouvel Etat pour son admission à l'ONU et plus particulièrement sur la question de l'île comorienne de Mayotte. Le nouvel Etat comorien a été ensuite reconnu par l'Assemblée Générale de l'ONU dans sa résolution 3385 (XXX) du 12 novembre 1975. Pour rappel le Conseil de Sécurité de l'ONU dans sa résolution 376 du 17 octobre 1975 a recommandé à l'Assemblée Générale d'admettre l'Etat comorien composé des îles de Mayotte, Anjouan, Mohéli et Grande Comore à l'Organisation des Nations Unies. Il est important de noter que cette résolution du Conseil de Sécurité a été adoptée par 14 voix pour zéro contre. La France a préféré ne pas participer au vote ! Elle aurait pu utiliser son droit de veto pour bloquer l'admission. Elle ne l'a pas fait parce qu'elle savait que sa position était



illogique, erronée et injustifiable. Toutefois, s'exprimant devant le Conseil de sécurité le 17 octobre 1975 avant que le Conseil adopte la résolution numéro 376 recommandant l'admission de l'Etat comorien composé de 4 îles à savoir Mayotte, Anjouan, Mohéli et Grande Comore, le représentant de la France M. De Guirengo a fait remarquer que la demande à l'ONU présentée par le Conseil Exécutif National a soulevé un grave problème, car en ce qui nous concerne, dans la mesure où nous devons concilier notre souci de faciliter l'émergence d'un Etat ayant les attributs nécessaires du statut d'Etat avec la procédure prévue par la Constitution française, le gouvernement français n'a manifestement pas voulu s'opposer à son admission aux Nations Unies. C'est pourquoi, ne pouvant s'y associer, mais ne voulant pas en s'abstenir au vote et de donner l'impression que la France hésitait entre "Oui" et "Non", la délégation française a décidé de ne pas participer au vote. Comme l'a indiqué son Ministre des affaires étrangères à l'Assemblée le 26 septembre dernier [2364e séance], le gouvernement français espère toujours qu'un accord parmi les Comoriens permettra la mise en place d'un cadre dans lequel le nouvel Etat aller commencer à construire son avenir... ». C'est ce cadre-là, cadre de négociations sous l'égide de l'ONU et l'UA que les comoriens attendent trouver une solution juste et acceptable visant à la réintégration de l'île comorienne de Mayotte à l'Union des Comores. Malheureusement il n'a jamais eu des discussions sur le statut de l'île comorienne de Mayotte malgré la lettre du Président Ahmed Abdallah adressée au Président François Mitterrand le 20 novembre 1989 demandant l'ouverture des discussions sur le statut de Mayotte, Après l'admission du nouvel Etat comorien à l'ONU en 1975, l'ONU et l'UA se sont toujours préoccupées par l'amputation de Mayotte de l'ensemble comorien. L'ONU a fait adopter le 21 octobre 1976 sa fameuse résolution numéro 31/4 et la résolution 32/7 du 1er novembre 1977 sur la question de l'île comorienne de Mayotte dont les teneurs suivent ;

Suite dans notre prochaine édition

AHMED M. THABIT

2E ÉDITION DES BONESO AWARDS :

Six lauréats à l'honneur

Le Palais du Peuple a fait salle comble vendredi 3 juillet à l'occasion de la deuxième édition des Boneso Awards. Organisée par Boneso, en partenariat avec le Secrétariat général du gouvernement (SGG), Adore Comores et l'ORTC, cette soirée a réuni les principaux acteurs de la scène artistique comorienne autour d'un même objectif : célébrer le talent, la créativité et l'engagement de la jeunesse.

Au total, 24 nominés étaient en compétition, répartis dans six catégories, avec quatre finalistes par catégorie. Entrepreneurs, designers, beatmakers, clipmakers, slameurs et artistes musicaux se sont succédé sous les applaudissements d'un public venu nombreux soutenir les talents du pays. À l'issue de la cérémonie, six trophées ont été décernés. Fazi Distinct a été élue meilleure entrepreneure, One Animation meilleur designer, Yam Prod meilleur beatmaker, Kamal Said meilleur clipmaker, Elaslame meilleur slameur, tandis que Nas Blk a remporté le prestigieux titre de meilleur artiste musical de l'année 2025.

Très émue en recevant sa distinction, Fazi Distinct a adressé un message d'encouragement à la jeunesse, en particulier aux jeunes femmes. « Osez entreprendre, poursuivez vos objectifs. J'ai connu les

échecs, j'en connais encore, mais je continue d'avancer. N'abandonnez jamais vos rêves ni vos passions », a-t-elle lancé sous les applaudissements. Même émotion du côté de Yam Prod, surpris par cette reconnaissance. « Cet événement est essentiel pour notre culture. Il faut le soutenir pour qu'il grandisse. Je ne m'attendais pas à recevoir ce prix et j'espère que notre culture continuera à rayonner », a-t-il confié.

L'un des moments les plus marquants de la soirée restera la prestation du slameur Gérés El-Mourad, lauréat des Boneso Awards 2024. À travers les textes Ye Waheri Ndo ? et Tsi Puha Komori, il a livré une performance intense, mêlant poésie, émotion et réflexion. Son passage a captivé le public, qui lui a réservé une longue ovation. La cérémonie a également laissé une large place aux spectacles vivants. Danses traditionnelles, performances musicales et autres expressions artistiques se sont enchaînées, illustrant la diversité et la vitalité de la création culturelle comorienne.

Au-delà des récompenses attribuées aux différentes catégories, plusieurs distinctions honorifiques ont salué des parcours d'exception. Le slameur Hichim, champion international de slam et double champion national à Madagascar, ainsi que la danseuse et chorégraphe Naila S, qui représente régulièrement les Comores sur les scènes

internationales, ont été récompensés pour l'ensemble de leur carrière. Le prix d'excellence du Secrétariat général du gouvernement a, quant à lui, été décerné à Chaïma Mohamed.

Présent à la cérémonie, le Secrétaire général du gouvernement, Nour El-Fath, a rappelé l'importance d'accompagner les jeunes créateurs. « Célébrer une jeunesse qui crée, c'est croire en une nation qui croit en elle-même. Notre responsabilité est de créer les conditions permettant à chaque idée d'éclorre et à chaque projet de se concrétiser. Cette richesse constitue un véritable capital national que nous devons protéger et accompagner », a-t-il déclaré. Poursuivant son intervention, il a invité les jeunes à persévérer malgré les difficultés. « Investir dans la jeunesse, c'est investir dans la prospérité, l'innovation et le rayonnement de notre pays. À tous les nominés, je veux dire : ne renoncez jamais. Les plus grandes réussites commencent souvent bien avant les premières récompenses. »

Le directeur général de l'ORTC, Hablani Assoumani, a, de son côté, insisté sur le rôle des médias dans la promotion de jeunes talents. « Notre jeunesse innove, entreprend et participe pleinement au développement du pays. Lui offrir de la visibilité, c'est contribuer au progrès de toute la nation », a-t-il affir-



mé.

En seulement deux éditions, les Boneso Awards s'imposent progressivement comme l'un des grands rendez-vous de la culture comorienne. Au-delà des trophées, l'événement met en lumière une nouvelle

génération d'artistes et de créateurs qui, par leur audace et leur créativité, participent à façonner le paysage culturel des Comores.

Mohamed Ali Nasra

COMORES NETWORKING NIGHT :

Lil'Z Event lance sa première édition

« Aller vers quelqu'un que vous ne connaissez pas encore, engager une conversation, partager une idée. » C'est par cette invitation que s'est ouverte la première Comores Networking Night, vendredi 3 juillet dernier à l'hôtel Le Retaj de Moroni. L'événement, porté par Himidi Zaahir Ali, était placé sous le mot d'ordre « La force d'un réseau, l'ambition d'une généra-

tion » et a rassemblé entrepreneurs, étudiants, membres de la diaspora et acteurs institutionnels autour d'un dîner ponctué d'échanges et de rencontres inspirantes.

C'était aussi l'occasion pour le lancement officiel de son agence Lil'Z Event, une structure dédiée à la communication et au développement de pro-

jets culturels innovants. Dans son discours d'ouverture, Himidi Zaahir Ali a rappelé que « les obstacles ne sont pas toujours là pour nous arrêter », évoquant les bâches arrachées à deux reprises lors de la campagne d'annonce. Pour lui, ces épreuves sont autant de preuves que la conviction et la persévérance valent plus qu'une affiche. Il a insisté sur la valeur de la jeunesse comorienne : « La jeunesse n'est pas un manque d'expérience. C'est une réserve de possibilités qui ne demande qu'à être accompagnée, écoutée et mise en confiance. »

Le projet a été rendu possible grâce à une équipe pluridisciplinaire de 13 jeunes, parmi lesquels des jeunes lycéennes et lycéens et des étudiants en France. Tous ont contribué à faire de Lil'Z Event une agence ambitieuse, proposant des concepts innovants et des projets à caractère culturel, avec une volonté affichée d'exporter ses

initiatives dans la région. L'intervention de l'entrepreneuse Madame Anza Barwan a marqué l'assistance. Elle a rappelé que la jeunesse comorienne devait être « encouragée et soutenue » et que l'initiative privée constituait un levier essentiel pour le développement.

Dans son discours, empreint de pragmatisme, elle a insisté sur la nécessité d'un accompagnement institutionnel afin que les idées des jeunes puissent se transformer en projets durables. La soirée a également donné la parole à Milliame Massimia, jeune étudiant issu de la diaspora. Bien qu'il ne fasse pas partie de l'équipe organisatrice, son témoignage a souligné l'importance du lien entre les Comores et ses enfants vivant à l'étranger. « Nous avons un rôle à jouer dans la construction de l'avenir du pays », a-t-il affirmé, appelant à une meilleure synergie entre les talents

locaux et ceux de la diaspora.

L'événement s'est distingué par son atmosphère chaleureuse. L'ouverture du dîner a été accompagnée par une prestation musicale de Salam, qui a donné une tonalité festive et conviviale à la soirée. Le moment a été d'autant plus émouvant que sa maman a rejoint la scène pour interpréter une chanson aux côtés de Zaahir, marquant les participants par la sincérité de ce partage de la passion artistique. Les salutations ont été adressées aux sponsors et partenaires qui ont accompagné cette première édition : Amana Assurance, Copya Imprimerie, Elegance Agency, Garderie Chez Mamie, M&Ms Photobooth, Watwaniya Production, AMS Group, ainsi que les médias présents, dont l'ORTC et La Gazette des Comores.

Aticki Ahmed Ismael



La Gazette des Comores

Une information plurielle, une liberté de pensée et de ton

TRANSFORMATION AGRICOLE :

Fin du séminaire en chine

Après 21 jours de formation et de visites d'entreprises, le séminaire de formation a pris fin. La cérémonie de clôture du « Cours de formation sur les technologies de transformation et de conservation des produits agricoles pour les Comores » s'est tenue le 30 juin à Beijing, dans la grande salle du Groupe de l'Académie chinoise des sciences de la mécanisation agricole (CAAMS), en présence de l'ambassadeur de l'Union des Comores en République populaire de Chine.

Le directeur général du Groupe de l'Académie chinoise des sciences de la mécanisation agricole (CAAMS), Yuan Yanwei, a félicité les 29 participants comoriens ayant achevé avec succès une formation de 21 jours, saluant la coopération entre la Chine et les Comores. À cette occasion, les attestations ont été remises aux stagiaires et un groupe a été récompensé pour son projet innovant sur la transformation et la conservation de la tomate, jugé particulièrement prometteur pour les Comores. « La coopération agricole a toujours été un domaine important de la coopération pragmatique entre les deux pays. Cette formation, organisée dans le cadre de l'aide

extérieure chinoise, constitue non seulement une action concrète visant à aider les Comores à renforcer leurs capacités de transformation agricole et à garantir leur sécurité alimentaire. Elle est aussi une illustration de l'engagement du Groupe de l'Académie chinoise des sciences de la mécanisation agricole dans la mise en œuvre des principes de la politique chinoise à l'égard de l'Afrique, fondés sur la sincérité, les résultats concrets, l'amitié et la bonne foi, ainsi que dans le renforcement de la communauté de destin Chine-Afrique », a déclaré M. Yuan Yanwei.

Revenant sur le déroulement de cette formation, M. Yuan Yanwei a expliqué que le programme avait mis l'accent sur l'efficacité tout en innovant dans ses méthodes d'organisation. « Le projet a permis trois avancées remarquables. Premièrement, nous avons innové dans le modèle d'enseignement pratique afin d'élargir la vision industrielle des participants. Deuxièmement, nous avons développé les canaux de diffusion à l'international afin de renforcer la compréhension mutuelle entre les peuples des deux pays. Cette formation a d'ailleurs fait l'objet d'un reportage spécial dans des médias comoriens. Enfin, nous nous sommes concen-



trés sur la transformation concrète des acquis afin de répondre aux besoins essentiels du développement local », a-t-il indiqué. Il a enfin souligné que les six groupes de participants avaient élaboré des plans d'action adaptés aux réalités du développement agricole des Comores.

Prenant la parole à son tour, l'ambassadeur de l'Union des Comores en République populaire de Chine, Maoulana Charif, a rappelé que cette formation s'inscrivait dans le cadre du Plan d'action de Beijing (2025-2027), adopté lors du Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) tenu à Beijing en 2024. « Cette formation, organisée au bénéfice de l'Union des Comores, a réuni 29 participants issus des secteurs concernés. Elle s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du Plan d'action de Beijing

(2025-2027), qui décline les dix grandes initiatives de partenariat annoncées par le président Xi Jinping, notamment dans le domaine de l'agriculture et de la revitalisation rurale. Le programme, dispensé par des experts de haut niveau du Groupe de l'Académie chinoise, répond parfaitement aux priorités stratégiques des Comores », a-t-il déclaré.

« L'agriculture constitue l'épine dorsale de notre économie. Elle emploie environ 57 % de la population active et génère près de 90 % des recettes d'exportation, principalement grâce à la vanille, au girofle et à l'ylang-ylang. Notre secteur agricole dispose également d'atouts importants : des terres fertiles, un environnement agroécologique diversifié, un capital humain jeune et dynamique, dont près de 60 % de la population a moins de 25 ans,

ainsi qu'un avantage comparatif reconnu dans la sous-région, notamment dans les produits cosmétiques, les plantes médicinales et les fruits », a-t-il poursuivi.

« Malgré ses atouts, notre pays fait face à une productivité limitée, une sécurité alimentaire insuffisante, une faible compétitivité des produits locaux et d'importantes pertes post-récolte », a-t-il souligné, évoquant également la faible transformation des produits de rente. Selon lui, le Plan Comores Émergent ambitionne de faire de l'agriculture « un véritable moteur de croissance, de création d'emplois et de sécurité alimentaire », en misant sur le développement des chaînes de valeur, l'agroécologie et l'implication des jeunes et des PME rurales.

Nassuf Ben Amad



Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Fi Ntrahafou

Réf : «Projet de Développement de la pêche artisanale pour promouvoir une sécurité alimentaire et sanitaire à Anjouan »

AVIS APPEL D'OFFRES POUR DES FOURNITURE :

Date de publication le 8 juillet 2026

Numéro de référence : AAO N° 001 – 2026 / F.E 2-GIEFNT.

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Fi Ntrahafou a obtenu une subvention de l'Agence Française de développement (AFD) dans le cadre du projet Facilité Emploi 2 pour la mise en œuvre du projet cité en référence. Dans ce cadre, le GIE Fi Ntrahafou lance un appel d'offres ouvert en vue de la fourniture, de la livraison et, le cas échéant, de l'installation des équipements nécessaires à la réalisation du projet. Les fournitures sont réparties en quatre (4) lots distincts :

Lot 1 : Fourniture et installation des matériels et équipements de pêche (Dispositifs de concentration de poisson (DCP), moteurs à vedette, bobines de missi, boîtes d'hameçon, Sauvetages et imperméables)

Lot 2 : Fabrication et livraison des Pirogues à résine

Lot 3 : Acquisition et livraison des divers matériels (groupe électrogène, congélateurs, glacières, balances, brouettes)

Lot 4 : Acquisitions, livraison d'un mini camion benne

NB : Les soumissionnaires peuvent candidater à un ou plusieurs lots.

Conditions de participation

Peuvent participer au présent appel d'offres, les sociétés légalement constituées justifiant d'au moins deux (2) années d'existence et ayant réalisés des prestations similaires.

Obtention du dossier d'appel d'offres

Les demandes des cotations (DC) peuvent être retirées auprès du GIE Fi Ntrahafou sis à Moujoumbi – Domoni – Anjouan ; Téléphone : 439 58 61 / 361 91 22
Les demandes peuvent également être adressées par courrier électronique à : giefintrahafou@gmail.com

Calendrier

Date limite de réception des offres : 20 juillet 2026 à 12h00.

Des demandes d'éclaircissement peuvent être obtenues avant le : 15 juillet 2026.

Dossier et modèle de soumission

Les offres devront comprendre : (i) les documents administratifs justifiant l'existence légale du soumissionnaire (Registre de commerce, quitus fiscal, ...); (ii) une proposition technique détaillée présentant les caractéristiques des fournitures proposées ; et (iii) une offre financière datée et signée.

Les offres pourront être déposées sous pli fermé au siège du GIE Fi Ntrahafou ou transmises par courrier électronique avant la date et l'heure limites indiquées à : giefintrahafou@gmail.com

Le GIE Fi Ntrahafou se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel d'offres, sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFC :

Une année sportivement réussie



C'est en tout cas l'impression qui ressort du rapport d'activité de la Fédération de Football des Comores, pour l'exercice 2025. Pour la faïtière du ballon rond, le point culminant reste cette deuxième qualification des Cœlacanthes pour une coupe d'Afrique des Nations, celle qui s'est jouée au Maroc en tout début d'année. Malgré une élimination prématurée dès le premier tour, le bilan global reste positif, d'autant plus que sur le plan local, pour la vingtième année de suite, toutes les compétitions majeures ont été menées à bout. Réunis en assem-

blée générale, ce mercredi, les 65 délégués venus des trois îles, vont donc faire le bilan d'une année riche en émotions et événements.

A l'entame de la vingt et unième année de l'ère FIFA, les dirigeants de football comorien, en regardant sur le rétroviseur peuvent avoir le sentiment du devoir accompli. Et l'année 2025 sera pour beaucoup « L'année 2025 restera sans aucun doute comme l'une des plus importantes dans l'histoire récente de notre football. Elle aura été marquée par la participation de notre Équipe Nationale A

à la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025, notre deuxième participation à la plus prestigieuse compétition du continent africain », comme nous fait dire le président Saïd Ali Saïd Athouman, dans un long éditorial. Pour le patron du football comorien, au-delà de cette participation, c'est la capacité de son institution de maintenir le calendrier des compétitions locales, qui semble lui donner le plus de satisfaction, « Au-delà de la CAN 2025, notre Fédération a poursuivi son engagement dans l'organisation des compétitions nationales et locales qui constituent le socle du déve-

loppement du football comorien.

Les championnats de Première, Deuxième et Troisième Division, les compétitions féminines, les compétitions de jeunes ainsi que la Coupe des Comores ont permis à des milliers de joueurs et joueuses de pratiquer leur passion et de contribuer à l'animation sportive de nos îles. » Devenue la nation phare de la région océan indien en terme de participation dans les compétitions majeures, les Comores et le football comorien peut être particulièrement fier de l'appui inconditionnel de l'Etat « L'accompagnement du Gouvernement a été déterminant dans la préparation et la participation de notre Équipe Nationale à la CAN Maroc 2025 ainsi que dans la gestion de plusieurs déplacements internationaux de nos sélections nationales.

Cette collaboration témoigne de la place importante qu'occupe désormais le football dans le rayonnement de notre pays et dans le renforcement de l'unité nationale » a poursuivi, le président de la FFC. Bien que déterminant, cet appui ne saurait faire oublier le travail clé des partenaires « La FIFA, à la CAF et à la COSAFA pour leur accompagnement constant à travers leurs programmes de développement, leurs accompagnements constants à

travers leurs programmes de développement, leurs appuis techniques et leurs soutiens financiers qui contribuent à la progression de appuis techniques et leurs soutiens financiers qui contribuent à la progression de notre football. »

En disant cela, Saïd Ali Saïd Athouman, faisait sûrement allusion aux nombreux programmes d'appuis soutenus par la FIFA en faveur du développement de notre football. Le programme développement des talents, l'encadrement des arbitres, la mise en place de l'académie nationale, l'accompagnement substantiel au développement du football féminin, sont autant de programmes mis en place pour aider à l'épanouissement de notre football féminin. Conscient des nombreux défis à relever, le président sait que l'heure n'est pas à l'autosatisfaction « Nous sommes conscients que les défis restent nombreux. L'amélioration des infrastructures sportives, la professionnalisation des clubs, le développement du football des jeunes, la promotion du football féminin, la formation des ressources humaines et la mobilisation de nouvelles ressources financières demeurent des priorités majeures pour les années à venir », de conclure le patron du football comorien.

Imtiyaz

DON DE SANG :

El-Maarouf renforce ses réserves de sang

À l'occasion de la Fête nationale du 6 juillet, le Centre hospitalier national El-Maarouf et l'Armée nationale de développement (AND) ont uni leurs efforts pour organiser, vendredi dernier, une grande collecte de sang. L'objectif était simple mais essentiel : renforcer les réserves de la banque de sang de

l'hôpital et répondre à une demande croissante, alors que les stocks restent sous tension.

L'opération s'est déroulée sur la terrasse de la direction de l'établissement, transformée pour quelques heures en espace de don. Militaires, personnels de santé et citoyens volontaires se sont succédé dans

un même élan de solidarité, chacun conscient que quelques minutes suffisent parfois à sauver une vie. Parmi les premiers donneurs figurait Saanyati Zaid Cheikh, commissaire centrale de la police de Moroni. En prenant place la première sur le fauteuil de prélèvement, elle souhaitait avant tout montrer l'exemple. « Quand on voit les besoins de

l'hôpital, donner son sang devient une responsabilité collective, pas un acte exceptionnel », a-t-elle déclaré. Avant d'ajouter : « Donner son sang, c'est offrir une chance à quelqu'un. En tant que femme, policière et Comorienne, je ne pouvais pas rester spectatrice alors que des vies dépendent d'un geste aussi simple. »

Cette mobilisation intervient dans un contexte où la banque de sang du CHN El-Maarouf fonctionne en permanence sous pression. Chaque poche disponible est précieuse et les familles des patients sont encore régulièrement sollicitées pour trouver des donneurs de remplacement afin de maintenir les réserves. Responsable de l'Unité de transfusion sanguine, Djamel Mohamed Chanfi a expliqué les contraintes auxquelles fait face le service. « Chaque poche prélevée aujourd'hui, une fois analysée et validée, devient une réserve de vie », rappelle-t-il. « Beaucoup s'interrogent lorsque nous demandons un donneur de remplacement. Pourtant, ce n'est

pas une simple formalité administrative. C'est aujourd'hui le seul dispositif qui nous permet de maintenir un stock minimum dans notre banque de sang. Sans cela, les réserves s'épuiseraient très rapidement. Après les analyses biologiques, le sang est conservé pour répondre aux accidents, aux urgences médicales ou aux interventions chirurgicales. »

Pour les organisateurs, cette initiative allait bien au-delà du symbole lié à la Fête nationale. Elle répondait avant tout à une nécessité de santé publique : augmenter le nombre de poches disponibles afin d'assurer une prise en charge rapide des patients. Le CHN El-Maarouf et l'Armée nationale de développement souhaitent d'ailleurs faire de cette action un rendez-vous régulier. Leur ambition est d'installer durablement une culture du don volontaire de sang et de renforcer, au fil des collectes, les capacités de la banque de sang nationale.

Hamdi Abdillahi Rahilie



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement
-----****-----
MINISTÈRE DES FINANCES DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)
AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

AOI N : 2026/01/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-01

1.CONTEXTE

Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à renforcer la Résilience des Systèmes Alimentaires et améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 43 millions, sont :

1. **Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire** de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le **Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « **Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles** ».

2. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux d'Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- L'exécution des travaux de fourniture, d'installation, de test et de validation des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ;
- La formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et la maintenance du nouveau système de câblage ;
- Le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des systèmes de câblage, incluant la garantie opérationnelle, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les 23 sites concernés.

3. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux procédures de l'Agence pour un appel d'offres « en une étape ».

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com , mtitifakri.d@pagfsi-km.com

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre

euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Équipements – Conception, Fourniture et Montage d'installations de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 24/08/2026 à 14 heures et 10 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de Deux millions sept cent quarante-cinq mille quatre-vingt-dix-huit francs comoriens (2 745 098 KMF), soit l'équivalent de cinq mille six cents euros (5 600 Euros).

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 24 août 2026 à 14 heures et 15 minutes–heure de Moroni-Union des Comores.

9. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

10. Les exigences en matière de qualifications sont :

10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

* **Expérience spécifique : Un minimum de trois (03) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de deux cent soixante-dix mille euros (270 000 Euros) chacun, dans les domaines du câblage structuré (cuivre Cat 6/6a, fibre optique, baies de brassage, armoires réseaux) et dans la Maîtrise des normes (respect des standards ISO/IEC 11801, EN 50173, ANSI/TIA-568).**

10.2 Qualifications financières du candidat :

* **Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de cent mille euros (100 000 Euros), et nets de ses autres engagements.**

* **Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins quatre cent trente mille euros (430 000 Euros).**

10.3 **Détails de qualification :** Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.